



Des sénateurs ont désapprouvé, le jeudi 3 octobre, le pré-calendrier électoral établi, en début de semaine, par des membres du Collège transitoire du Conseil électoral permanent, a appris Haïti Press Network.

En marge de la cérémonie de présentation par l'OPL du Programme et stratégie de refondation de l'État-Nation' à Port-au-Prince, les sénateurs Annick Francois Joseph et Andris Riché, tous deux membres de l'Organisation du peuple en lutte, ont profité pour faire le point autour du processus électoral. Ils ont allègrement dénoncé le pré-calendrier électoral établi par le CTCEP.

« C'est l'attitude de quelqu'un qui se noie, car le président du Collège transitoire du Conseil électoral permanent sait très bien qu'il ne peut pas décider tout seul de la tenue des élections dans le contexte actuelle », a rappelé le sénateur Annick François Joseph, dans une interview à HPN.

Pour justifier sa position, le parlementaire a évoqué la version amendée de la Constitution de mars 1987. « Laquelle prévoit l'organisation des élections, pour renouveler le personnel politique, le dernier dimanche du mois d'octobre en cours. Pas en janvier 2014 », a précisé Annick François Joseph. Selon lui, le CTCEP doit trouver un compromis avec les Partis et Organisations politiques sur une date, au cas où l'échéance constitutionnelle est dépassée.

Le sénateur de la Grand-anse Andris Riché, vice-président du bureau du Sénat, a, lui aussi, dénoncé la démarche des membres du CTCEP, en annonçant pour le 16 janvier 2014, l'organisation probable du premier tour des élections sénatoriales et des collectivités territoriales.

« Même le président du CTCEP, Emmanuel Ménard, n'est pas certain de sa décision. Il n'arrive pas à indiquer de manière claire, si les élections auront lieu ou pas à la date prévue (26 janvier 2014) », a fait remarquer, Andris Riché.

Haïti-Elections : Des sénateurs rejettent le pré-calendrier électoral du CTCEP

Écrit par SFD/HPN

Jeudi, 03 Octobre 2013 17:10

Qualifiant de « farce » la décision des membres du CTCEP d'annoncer l'organisation des élections en janvier, le sénateur Riché a appelé, de préférence, tous les secteurs du pays au dialogue afin, a-t-il dit, de sortir le pays de l'impasse « socio-politique » où il se trouve.

Les deux parlementaires ont profité pour mettre en garde le CTCEP contre toutes manœuvres dilatoires.

« Le représentant de l'Exécutif au CTCEP, Emmanuel Ménard, ne peut pas annoncer la tenue des élections pour 2014 car sa mission n'était pas d'organiser des élections l'année prochaine. D'ailleurs, l'arrêté présidentiel est clair : le CTCEP est là pour organiser des scrutins à la fin de 2013 », a précisé le sénateur Annick François Joseph.

Sylvestre Fils Dorcilus